



## Coupe de France Féminine 2022 - 2023

### NOTE À L'ATTENTION DES CLUBS, ARBITRES, DÉLÉGUÉS DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

La FMI sera utilisée sur cette compétition (si dysfonctionnement prévoir une feuille de match papier qui devra être adressée par mail **uniquement** sur [competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr) dans les 4 heures après la rencontre).

### 7.3 Licences, qualifications et participation – Règlement de la Coupe de France FEMININES

1. Les dispositions des Règlements Généraux et de ses Statuts s'appliquent dans leur intégralité à la Coupe de France Féminine.
2. Les joueuses doivent être qualifiées en conformité avec les Règlements Généraux. Les conditions de participation à la Coupe de France Féminine sont celles qui régissent l'équipe première du club dans son championnat. Toutefois, le nombre de joueuses mutées est limité dans les conditions de l'article 160 des Règlements Généraux de la FFF. Toute joueuse autorisée à participer régulièrement au championnat disputé par l'équipe première du club peut prendre part à l'épreuve. Les joueuses licenciées U16F, U15F et moins ne sont pas autorisées à participer à cette épreuve. Le nombre de joueuses licenciées U17F est limité à deux sur la feuille de match. Toutefois, la participation des joueuses U16F et U17F présentes sur les listes des joueuses pré-internationales ou internationales jeunes féminines fournies par la DTN est autorisée sans limitation.
3. La date réelle de la rencontre sera prise en considération pour toutes les dispositions relatives à la qualification des joueuses et à l'application des sanctions.
4. En cas de match à rejouer (et non de match remis) seules sont autorisées à y participer les joueuses qualifiées dans le club à la date de la première rencontre.
5. En conformité avec l'article 144 des Règlements Généraux, il peut être procédé au remplacement de : trois joueuses au cours d'un match lors de la phase éliminatoire.

Si, à la fin du temps réglementaire, la partie se termine sur un score égal, les équipes se départagent par l'épreuve des coups de pied au but (Pas de prolongation)